

LA PRESSE EN REVUE...



LUNDI 10 MARS 2014

SOMMAIRE

- 1) La bande à...
- 2) Les vedettes
- 3) A la traîne...
- 4) « Faux candidats et vrais... »
- 5) Ils devront...
- 6) Un drapeau de la honte
- 7) La justice sera la même



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Sarkozy, un homme en bande organisée



Jamais sous la Ve République un système présidentiel n'aura été cerné de si près par des juges anticorruption. Conseillers, collaborateurs, ministres, amis, magistrats, grands flics, hommes d'affaires... et désormais avocat. Toute la garde rapprochée de Nicolas Sarkozy a eu affaire à la justice et à la police ces deux dernières années. Inventaire.

Tout est toujours dans les livres : « Pour la première fois depuis très longtemps dans l'histoire politique française, les affaires sortent (...). Nous sommes en train de purger le système. Il devrait en résulter une plus grande confiance dans nos institutions. Y a-t-il une autre solution ? Non, il n'y en a pas. Il fallait que la démocratie affronte cette réalité. » Ces paroles de fer sont de... Nicolas Sarkozy.

L'extrait, tiré d'un ouvrage oublié, Au bout de la passion, l'équilibre (Albin Michel), date de 1995. À l'époque, Nicolas Sarkozy est ministre du budget et porte-parole du premier ministre Édouard Balladur. Déjà, la chronique française était rythmée par le fracas des affaires qui frappaient de plein fouet aussi bien la droite (Carignon, Noir, Longuet, HLM de Paris...) que la gauche (Urba, Pechiney...). Aucune ne touchait directement Sarkozy.

Près de vingt ans plus tard, les choses ont changé, offrant une nouvelle réalité que la démocratie doit « affronter » : jamais sous la Ve République, ni par l'ampleur et la diversité des faits mis au jour, ni par le nombre des personnes inquiétées, un système présidentiel n'aura été cerné de si près par des juges indépendants. La liste des affaires du sarkozysme s'étalant sur deux décennies (1993-2013) paraît aujourd'hui interminable : Karachi, Bettencourt, Tapie, Takieddine, Kadhafi, affaires des sondages, de la BPCE, espionnage des journalistes...

Ce n'est pas seulement l'histoire d'un homme, c'est aussi celle d'une petite bande soudée par amitié, intérêts ou idéologie, parfois les trois, autour de lui. La « purge du système » aurait-elle donc commencé ? Car il faut bien prendre la mesure de ce qui se joue. Conseillers, collaborateurs, ministres, amis, magistrats, grands flics, hommes d'affaires... : toute la garde rapprochée de Nicolas Sarkozy, quand ce n'est pas l'ancien président lui-même – voir par

exemple sa mise en examen, suivie d'un non-lieu, dans le dossier Bettencourt –, a eu affaire au cours des deux années écoulées à la police (pour des gardes à vue ou des perquisitions) et à des juges (pour des auditions ou, pire, des mises en examen).

Si ce n'est pas une opération mains propres à la française qui se joue actuellement sans le dire à l'ombre de quelques cabinets d'instruction de juges anticorruption, cela y ressemble drôlement. Et le portrait de groupe que donne aujourd'hui à voir la photographie judiciaire du sarkozysme, au-delà des responsabilités pénales éventuelles des uns et des autres, pourrait tout entier se résumer à la formule de Jean Gabin, soufflée par Audiard, dans Le Président (1961) : « Ce n'est pas un parti, c'est un syndicat d'intérêts. » Revue de détail.



Claude Guéant, alors secrétaire général de la présidence de la République. © Reuters

CLAUDE GUÉANT

[Lien avec Sarkozy : directeur de cabinet au ministère de l'intérieur (2002-2004/2005-2007) et au ministère de l'économie (2004-2005), directeur de la campagne présidentielle de 2007, secrétaire général de la présidence de la République (2007-2011), ministre de l'intérieur (2011-2012)]

Il est celui que la presse surnommait « le Cardinal » ou « le Vice-Président » du temps des splendeurs élyséennes. Son nom traverse aujourd'hui de nombreuses affaires. Dans toutes, il apparaît comme la doublure du président. Claude Guéant a longtemps traîné la réputation du grand commis de l'État, droit et rigoureux. Un peu gris comme la couleur de ses costumes. C'est

le portrait d'un homme beaucoup moins convenable que brossent aujourd'hui diverses instructions en cours à Paris.

Dans l'affaire Kadhafi, les soupçons sont lourds. Après plusieurs mois d'enquête préliminaire, le parquet de Paris a décidé d'ouvrir en avril dernier une information judiciaire, confiée aux juges Serge Tournaire et René Grouman, pour « corruption active et passive », « trafic d'influence, faux et usage de faux », « abus de biens sociaux », « blanchiment, complicité et recel ». Cette longue litanie de délits potentiels vise directement les incestueuses relations franco-libyennes tissées dès 2005 par le ministre de l'intérieur Sarkozy avec le régime Kadhafi, et poursuivies à partir de 2007 par le même devenu président.

Deux hommes, inséparables à cette époque, ont été les artisans actifs de ce rapprochement sur fond de diplomatie parallèle et de contrats lucratifs : le marchand d'armes Ziad Takieddine, vieille connaissance de la Sarkozie, et Claude Guéant. Le même couple improbable sera à l'œuvre en 2008 lors de l'idylle franco-syrienne entre Nicolas Sarkozy et Bachar al-Assad.

Dans le dossier libyen, aucune des initiatives de Takieddine n'a été engagée sans l'aval de Guéant. Aucune des décisions du second n'a été prise sans les conseils du premier. Mais selon plusieurs témoignages et documents aujourd'hui entre les mains des juges, la lune de miel Sarkozy/Kadhafi est allée beaucoup plus loin. La justice enquête ouvertement désormais sur des soupçons de financement par la dictature libyenne au moment de l'élection présidentielle de 2007. Un ancien dignitaire du régime, Mohamed Ismail, chef de cabinet de Saïf al-Islam Kadhafi, a même décrit le circuit de l'argent noir dans un document qui citait Claude Guéant et Ziad Takieddine.

C'est dans le cadre de ce dossier que Guéant a d'ailleurs été perquisitionné, le 26 février, par les policiers de la Division nationale des investigations financières et fiscales (Dniff). Outre des échanges réguliers avec Takieddine au sujet de la Libye, les enquêteurs ont fait ce jour-là d'étonnantes découvertes bancaires : ici, la réception en 2008 de 500 000 euros cash (correspondant à la vente de tableaux, d'après Guéant, mais ils sont introuvables) ; là, un versement inexpliqué de 25 000 euros en provenance de la Jordanie. Sans compter de très nombreuses dépenses en espèces et un train de vie inadapté aux émoluments officiels du personnage.

Rien n'indique que ces éléments aient un lien avec le dossier libyen, mais ils sont venus jeter une lumière crue sur les pratiques personnelles du « Cardinal » quand il était en fonctions.

Parallèlement, dans l'affaire Tapie, Claude Guéant apparaît de plus en plus au fil des investigations des juges Guillaume Daïeff, Serge Tournaire et Claire Thépaut comme celui qui a piloté depuis le Château le dossier qui a abouti, en juillet 2008, au dédommagement à hauteur de 405 millions d'euros (sur deniers publics) du célèbre homme d'affaires dans le cadre de son litige avec le Crédit Lyonnais. Cette décision, qui a été rendue en faveur de Bernard Tapie par un tribunal arbitral (c'est-à-dire privé), est aujourd'hui qualifiée d'« escroquerie en bande organisée » par la justice, tant le jugement semble correspondre davantage à un arrangement inavouable qu'à une décision impartiale.

Et pour l'ami du président, aucune faveur ne semblait pouvoir être refusée. Ainsi que l'a révélé Mediapart, un enregistrement audio, versé au dossier judiciaire, montre que Bernard Tapie négociait à cette époque en direct avec le secrétaire général de l'Élysée des privilèges fiscaux en marge de son affaire. C'est pour toutes ces raisons que Claude Guéant a également été perquisitionné par la police dans le cadre de cette affaire, le 26 février dernier. Soit le même jour que sa perquisition dans le dossier libyen...

BORIS BOILLON

[Lien avec Sarkozy : conseiller diplomatique au cabinet de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur en 2006, conseiller technique à la présidence de la République chargé du Proche et Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, entre 2007 et 2009, ambassadeur en Irak (2009-11) et en Tunisie (2011-12)]

Il est 16 h 30, ce 31 juillet 2013. Les douaniers de la gare du Nord contrôlent des passagers prêts à monter dans le train Thalys, direction Bruxelles. Parmi eux, un homme athlétique, vêtu d'un jean et d'un polo. Les agents ne le reconnaissent pas, mais il s'agit de Boris Boillon, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Élysée et ex-ambassadeur de France en Irak et en Tunisie. Ils lui demandent s'il transporte des devises. Boillon nie, mais la fouille est concluante. Dans son sac, les douaniers découvrent des « enveloppes contenant des billets

de banque de 500 euros ».

Selon le procès-verbal établi par les douaniers, Boris Boillon transporte ce jour-là 350 000 euros et 40 000 dollars en liquide. Ces sommes correspondent à 3 190 billets de 100 euros, 32 billets de 500 euros, 100 billets de 50 euros et 50 billets de 200 euros, ainsi qu'à 400 billets de 100 dollars. Il n'a sur lui ni pièce d'identité ni téléphone portable, mais trois cartes bleues à son nom. L'homme jure que l'argent transporté – illégalement – provient de ses activités de conseil avec l'Irak, sans apporter toutefois d'éléments probants.

Dans le premier cercle diplomatique de Nicolas Sarkozy depuis 2006, Boris Boillon a été l'un des principaux protagonistes de la lune de miel entre l'ancien président français et le dictateur Mouammar Kadhafi, qui l'appelait, de son propre aveu, « mon fils ».



Brice Hortefeux au Parlement européen. © Reuters

BRICE HORTEFEUX

[Lien avec Sarkozy : collaborateur à la mairie de Neuilly (1986-1994), chef de cabinet au ministère du budget (1993-1995), conseiller au ministère de l'intérieur et de l'économie (2002-2005), ministre aux collectivités territoriales (2005-2007), ministre de l'immigration (2007-2009), ministre du travail (2009), ministre de l'intérieur (2009-2011), conseiller politique pour la campagne présidentielle de 2012. Parrain de son fils Jean]

Il est « l'ami de toujours », selon l'expression de Nicolas Sarkozy. Brice Hortefeux n'a rien raté de l'irrésistible ascension – et de la chute – de son

mentor, de la mairie de Neuilly à l'Élysée, en passant par tous les ministères (budget, économie, intérieur...).

Dans l'affaire Karachi, la plus ancienne de toutes, les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire enquêtent depuis bientôt trois ans sur le financement illicite de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur de 1995 grâce à l'argent détourné des ventes d'armes de son gouvernement avec le Pakistan et l'Arabie saoudite. Le principal intermédiaire mis en cause, Ziad Takieddine (déjà lui), a reconnu les faits récemment sur procès-verbal, alors que les preuves s'accumulent sur les bureaux des magistrats.

Or, selon le trésorier de la campagne, René Galy-Dejean, une partie des fonds occultes qui ont alimenté les équipes de Balladur provenait de la « cellule meetings ». « C'est M. Hortefeux qui dirigeait la cellule meetings », a soufflé aux juges René Galy-Dejean, le 10 mai 2011, après avoir précisé qu'il avait reçu les fonds en liquide de cette même cellule, fonds qui lui étaient livrés dans de « petits cartons ». À l'époque, Brice Hortefeux occupait également le poste de chef de cabinet du ministre du budget Nicolas Sarkozy, lui-même impliqué à divers titres dans le dossier (voir ici et là).

Comme en témoignent plusieurs photos publiées par Mediapart, Brice Hortefeux a également entretenu à partir du début des années 2000 une relation continue et personnelle avec Ziad Takieddine, tandis que ce dernier devenait incontournable pour le cabinet du ministre Sarkozy. Selon l'ex-femme du marchand d'armes, Nicola Johnson, cette relation n'était pas désintéressée. Le 9 décembre 2011, elle a témoigné devant les juges d'au moins une remise d'espèces en 2005 en faveur de Brice Hortefeux lors d'une visite au domicile de Takieddine, avenue Georges-Mandel, à Paris. Ce que l'intéressé dément.



Brice Hortefeux et Ziad Takieddine, en 2005 © dr

De l'affaire Kadhafi, Brice Hortefeux n'est pas non plus absent. Non seulement l'homme a multiplié les contacts discrets entre 2005 et 2007 avec Takieddine, quand celui-ci était chargé de la diplomatie parallèle avec la Libye pour Sarkozy, mais son nom est également apparu dans d'éventuels montages financiers suspects.

D'après une note de la fin 2006 rédigée par un correspondant des services secrets français, Jean-Charles Brisard, proche de la DCRI, les « modalités de financement de la campagne » de Nicolas Sarkozy avaient été « réglées lors de la visite Libye NS + BH » le 6 octobre 2005. « BH », pour Brice Hortefeux. Cette visite officielle avait été activement préparée par Ziad Takieddine, comme en attestent ses notes à Claude Guéant, qui figurent au dossier d'instruction.

Selon cette même note, le financement libyen prévu s'élevait au total à 50 millions d'euros – promesse confirmée par un document officiel de l'ancien régime Kadhafi, qui cite également Brice Hortefeux. Ce dernier, récemment entendu par des juges dans le cadre d'une plainte déposée contre Mediapart pour « faux et usage de faux », a réfuté avoir rencontré des officiels libyens à la date indiquée dans le document libyen en question. Mais il a reconnu avoir participé à une réunion, en décembre 2005, à Tripoli, avec l'ancien chef des services secrets intérieurs libyen, Abdallah Senoussi, en présence de... Ziad Takieddine. Selon lui, il a surtout été question de flux migratoires durant cet échange resté secret jusqu'ici.

Devant les juges, Hortefeux a également juré n'être allé qu'une seule fois en Libye. Seulement voilà : selon Charlie Hebdo, Philippe Vannier, le P-DG d'une société de surveillance électronique, Amesys, qui a vendu du matériel d'espionnage à Kadhafi avec l'aval des autorités françaises en 2006 et 2007, a affirmé devant des policiers, en juillet 2013, avoir organisé « deux fois » la visite à Tripoli « de Guéant, Hortefeux et Sarkozy ».

CHRISTIAN FLAESCH

[Lien avec Sarkozy : a été nommé, le 12 juillet 2007, au début du quinquennat Sarkozy, patron de la police judiciaire parisienne]

Il fut l'un des "grands flics" de l'ère Sarkozy. Patron opérationnel de la police judiciaire

parisienne, l'un des postes plus sensibles au ministère de l'intérieur, Christian Flaesch a été débarqué en décembre 2013. Des écoutes téléphoniques ont montré qu'il avait préparé Brice Hortefeux à une audition à venir par les juges dans l'affaire de la plainte de Sarkozy contre Mediapart.

Le policier indiquait à son ancien ministre de tutelle quel type de questions allaient lui être posées et quels documents il devait apporter pour bien répondre au juge. Le policier demandait aussi à Brice Hortefeux, qui avait été placé sur écoute par les juges de l'affaire du financement libyen, de ne rien dire aux magistrats de ces appels... Il n'en a pas eu besoin.



Thierry Gaubert, un intime de Nicolas Sarkozy depuis Neuilly. © DR

[Lien avec Sarkozy : chargé du journal municipal de Neuilly-sur-Seine lors de l'élection de 1983, secrétaire général de la mairie (1984), responsable de la communication du maire (1983-1993), chef de cabinet adjoint au ministère du budget (1993-1995)]

Avec Hortefeux, il est l'autre pilier de la bande des jeunes années Sarkozy. L'autre dépositaire de ses premiers secrets. Responsable de sa communication à la mairie de Neuilly-sur-Seine, il devient un proche conseiller au ministère du budget entre 1993 et 1995, période durant laquelle Nicolas Sarkozy autorisera, contre l'avis de son administration, le versement anticipé de commissions occultes au réseau de Takieddine dans plusieurs marchés d'armement suspects. L'argent sera retiré immédiatement en espèces par l'intermédiaire à Genève, ville qu'il fréquentait alors avec Thierry Gaubert.

D'après les aveux récents de Ziad Takieddine

devant la justice, laquelle détient déjà de nombreuses preuves du système de détournement d'argent sur les ventes d'armes mis en place par les balladuriens, plusieurs valises d'espèces ont été remises à Thierry Gaubert, quand il travaillait sous l'autorité directe de Nicolas Sarkozy, pour le financement de la campagne d'Édouard Balladur. Thierry Gaubert est aujourd'hui mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » et « blanchiment aggravé » dans ce dossier.

Au fil de leurs investigations, les policiers et les juges ont aussi découvert l'ampleur des avoirs occultes de Thierry Gaubert au travers de sociétés offshore et de comptes bancaires non déclarés – il en détient plusieurs en Suisse. Parmi ses biens cachés figure notamment un petit palais perdu dans la forêt colombienne, que Mediapart avait retrouvé en novembre 2011. Le financement de cette propriété luxueuse, où l'on compte notamment un lac artificiel construit ex nihilo, a été assuré pour partie par Ziad Takieddine.

Sur place, dans le petit village de Nilo, situé à 150 kilomètres de Bogota, Thierry Gaubert menait la vie grand train et a développé, par le truchement de sociétés offshore, une activité pour le moins étrange : l'ouverture de deux bars aux noms fleuris, le Nichon et le Nibar. Des photos obtenues par Mediapart ont par ailleurs montré que le député UMP Olivier Dassault ou le chef d'entreprise Alexandre Juniac, tous deux proches de Sarkozy, s'étaient rendus en Colombie à l'invitation de Gaubert. Tout comme Ziad Takieddine et sa famille...

Alors que Nicolas Sarkozy affirme avoir cessé de fréquenter Thierry Gaubert à la fin des années 1990 à cause de ses premiers démêlés judiciaires dans une affaire immobilière (voir ici), des mails saisis par les policiers montrent qu'il n'en est rien, en réalité. Il est apparu en effet que Nicolas Sarkozy a continué pendant de longues années à gérer depuis le ministère de l'intérieur les affaires de son cabinet d'avocats, via Thierry Gaubert, qu'il continuait de voir. À cette époque, Gaubert occupait le poste de directeur de cabinet du président des Caisses d'épargne, Charles Milhaud.

Le 8 juillet 2011, trois jours après une perquisition chez Gaubert, Hortefeux avait appelé son vieil ami pour s'inquiéter des enquêtes de Mediapart en cours. « Alors je te signale que y a Mediapart qui cherche beaucoup sur Ziad

(Takieddine) », lui dit-il dans une conversation enregistrée par la police. « C'est très étonnant ce qu'ils ont comme éléments d'information (...). Je ne sais pas comment ils font les mecs, hein. Je ne sais pas comment ils font », s'étonnera l'ancien ministre de Sarkozy.

Quelques semaines plus tard, juste avant sa mise en examen le 21 septembre 2011, Thierry Gaubert recevra un autre coup de téléphone de Brice Hortefeux pour le prévenir que la justice accumulait, elle aussi, des informations compromettantes à son encontre.



Nicolas Bazire, l'autre Nicolas des années Balladur. © Reuters

**NICOLAS
BAZIRE**

[Lien avec Sarkozy : directeur de cabinet du Premier ministre Édouard Balladur quand Sarkozy

était ministre du budget (1993-1995), directeur de la campagne présidentielle de 1995 quand Sarkozy en était le porte-parole (1995). Témoin de son mariage en 2008]

En 1994, la journaliste Ghislaine Ottenheimer publiait un livre très informé sur la « machine Balladur ». Il avait pour titre Les Deux Nicolas (Plon). Le premier était Nicolas Sarkozy. Le second, Nicolas Bazire. Directeur de cabinet de l'ancien premier ministre, avant de devenir celui de sa campagne présidentielle, Nicolas Bazire est un intime de Sarkozy. Au point d'avoir été en 2008 son témoin de mariage avec Carla Bruni.

Comme Thierry Gaubert, Nicolas Bazire est mis en examen dans le volet financier de l'affaire Karachi. Poursuivi pour « complicité d'abus de biens sociaux », il lui est reproché d'avoir été en amont, depuis Matignon, l'un des chefs d'orchestre de la mise en place du réseau Takieddine dans les marchés d'armement

incriminés et en aval, au QG de campagne, le destinataire final des sommes perçues illégalement.

Les archives officielles de Matignon et de différents ministères ont montré que Nicolas Bazire n'a pas compté ses heures quand il a fallu qu'il s'investisse personnellement dans toutes les décisions politiques, voire financières, liées aux contrats suspects.

Et d'après les récents aveux de Ziad Takieddine, c'est Nicolas Bazire qui lui a présenté en décembre 1993 Thierry Gaubert. Le message était clair : récupérer de l'argent à tout prix pour financer les ambitions présidentielles d'Édouard Balladur. À l'époque, le premier ministre était parti en campagne sans le soutien de son parti, le RPR, tout entier (caisses comprises) dévolu à Jacques Chirac. Mais il avait un atout majeur dans sa manche, la commande publique, et deux soutiens de poids dans son gouvernement, Nicolas Sarkozy, au Budget, et François Léotard, à la Défense. Une bande décidément bien organisée.



Eric Woerth,
trésorier et
ministre de Sarkozy.
© Reuters

[Lien avec Sarkozy : trésorier national de l'UMP sous la présidence de Sarkozy (2004), créateur du "Premier Cercle", trésorier de la campagne présidentielle de 2007, ministre du budget (2007-2010), ministre du travail (2010)]

Eric WOERTH

Pendant longtemps, il n'eut pour toute défense qu'une lapalissade : « Est-ce que j'ai une tête à couvrir la fraude fiscale ? » De toute évidence, les juges de l'affaire Bettencourt, Jean-Michel Gentil, Valérie Noël et Céline Ramonatxo, n'ont pas raisonné ainsi. Ministre phare de Sarkozy (au Budget, puis au Travail) après avoir été le trésorier de sa campagne en 2007, Eric Woerth a

été renvoyé, en juillet dernier, devant le tribunal correctionnel pour « trafic d'influence » par les trois juges de Bordeaux. Il est par ailleurs toujours mis en examen dans un autre volet de l'affaire pour recel de « numéraires », soutirés à Liliane Bettencourt au moment de la campagne de 2007.

Le scandale fut à double détente pour Éric Woerth. Il y eut d'abord la révélation par Mediapart, en juin 2010, des enregistrements du majordome des Bettencourt qui mettait au jour l'intenable conflit d'intérêts de l'ancien ministre du budget et trésorier de l'UMP. Voici un homme qui, à main gauche, devait être le garant du respect de la loi fiscale et, à main droite, fit embaucher sa femme par le gestionnaire de fortune Patrice de Maistre, qui s'est avéré être l'organisateur en chef de la fraude fiscale de l'héritière de L'Oréal. Voici le même homme, chargé de faire rentrer le maximum d'argent dans les caisses de son parti, qui fut financé personnellement par l'employeur de sa femme, auquel il a remis la Légion d'honneur début 2008 en tant que ministre du budget.

Il y eut ensuite le témoignage accablant de la comptable des Bettencourt, Claire Thibout, qui a raconté le bal des enveloppes bourrées d'espèces en faveur, entre autres, de Nicolas Sarkozy et d'Éric Woerth. Témoignages, agendas, retraits d'argent liquide en Suisse, journaux intimes : au fil de leur enquête, les juges ont accumulé les indices graves et concordants qui ont justifié la mise en cause judiciaire de l'ancien homme fort

GILBERT AZIBERT

[Lien avec Sarkozy : secrétaire général du ministère de la justice (2008-2010)]

C'est la dernière révélation en date. Une écoute téléphonique de Nicolas Sarkozy, réclamée par les juges de l'affaire libyenne, laisse entendre selon Le Monde que Gilbert Azibert, haut magistrat de la Cour de cassation, a tuyauté l'ancien chef de l'État et son avocat Thierry Herzog sur la procédure Bettencourt, en échange d'un appui pour une nomination à Monaco. Une enquête pour « trafic d'influence » après la découverte de ces écoutes a été ouverte au pôle financier du tribunal de Paris. L'avocat de Nicolas Sarkozy a été perquisitionné mercredi 5 mars dans ce dossier.

Étiqueté clairement à droite, Gilbert Azibert a

occupé de hautes fonctions sous Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Il a notamment dirigé l'Administration pénitentiaire (de 1996 à 1999), l'École nationale de la magistrature (ENM, de 2002 à 2005), le parquet général de la cour d'appel de Bordeaux (de 2005 à 2008), avant d'être bombardé secrétaire général du ministère de la justice de 2008 à 2010. Homme de réseaux, en lice pour succéder à Jean-Louis Nadal à la tête du parquet général de la Cour de cassation en 2011, il a finalement été supplanté par son grand rival, Jean-Claude Marin.



Christine Lagarde, la ministre qui voulait un « guide ». © Reuters

CHRISTINE LAGARDE

[Lien avec Sarkozy : ministre de l'économie et des finances (2007-2011)]

« Utilise-moi pendant le temps qui te convient et convient à ton action et à ton casting. Si tu m'utilises, j'ai besoin de toi comme guide. » Ces quelques mots sont de Christine Lagarde, ministre de l'économie, à l'adresse de Nicolas Sarkozy. Cette lettre d'allégeance, dont on ne sait si elle a été envoyée à son destinataire, a été saisie par les juges de l'affaire Tapie. Intéressante pour l'enquête, elle montre l'état de servitude volontaire dans lequel l'ancienne avocate d'affaires semblait s'être mise vis-à-vis de Nicolas Sarkozy. Au point de jouer contre les intérêts de l'État ?

Dans les faits, Christine Lagarde est celle qui a signé la décision d'interrompre le cours de la justice ordinaire pour saisir un tribunal arbitral dans l'affaire Tapie. Seulement voilà, les faits

potentiellement délictueux commis lors de son passage à Bercy ne sont pas passibles d'un tribunal classique, mais d'une cour d'exception, la Cour de justice de la République, qui juge les fautes pénales commises par des ministres dans le cadre de leurs fonctions. Et tandis que les mises en examen s'accumulent dans le volet non ministériel du dossier, Christine Lagarde s'en sort bien pour le moment devant la CJR.

Pourtant accusée par l'ancien procureur général de la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, d'avoir fait constamment « échec à la loi » dans l'affaire Tapie, Christine Lagarde n'a pas été mise en examen par les juges de la CJR. Entendue pendant près de deux jours, après avoir été perquisitionnée, l'actuelle patronne du Fonds monétaire international (FMI) a été placée sous le statut de témoin assisté, un statut intermédiaire entre simple témoin et mis en examen. En droit français, « témoin assisté » signifie qu'il y a à l'encontre de la personne ainsi désignée des indices permettant de considérer qu'elle n'est pas extérieure au délit recherché, mais que ceux-ci ne sont pas suffisamment graves et concordants pour justifier une mise en examen.

En revanche, son ancien directeur de cabinet, Stéphane Richard, un autre proche de Sarkozy qui cultive aussi de solides amitiés au PS (Valls, Moscovici, DSK...), a été mis en examen pour « escroquerie en bande organisée ». Tout comme Bernard Tapie, son avocat Maurice Lantourne, l'arbitre Pierre Estoup ou le haut fonctionnaire Jean-François Rocchi.

Le 23 octobre 2006, alors qu'il lui remettait la Légion d'honneur en tant que ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy a laissé éclater son admiration pour Stéphane Richard lors de son discours public : « Tu t'es fait tout seul et tu as réussi seul contre tous. Un jour, je serai aussi riche que toi. »



PHILIPPE COURROYE

[Lien avec Sarkozy : nommé procureur de Nanterre, le fief de Nicolas Sarkozy, en 2007. A reçu des mains de l'ancien président l'ordre national du Mérite en 2009]

Le 3 avril 1914, le garde des Sceaux d'alors, un certain Aristide Briand, eut ce mot célèbre à la Chambre : « Ah ! La magistrature manque d'indépendance ! Ce procureur sous sa robe rouge et son hermine n'a pas eu la conscience assez haute pour résister ? Mais que se passe-t-il donc dans les ministères ? J'y suis allé, dans les ministères, et dans celui de la justice. La nomination de magistrats, leur avancement, leur carrière, leur vie est toute entre nos mains... » Ce portrait-robot du magistrat soumis existe toujours un siècle plus tard. Sous Sarkozy, un plus que tout autre l'a incarné : le procureur Philippe Courroye. Un pion central de la bande organisée.

Nommé en 2007, contre l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, à Nanterre, c'est-à-dire dans le fief de la Sarkozie, Philippe Courroye a déployé une énergie considérable entre 2007 et 2012 pour que rien ne sorte de dérangeant contre le chef de l'État. La démonstration la plus caricaturale de cette situation aura été sa gestion de l'affaire Bettencourt à l'été 2010. Faisant mine de mener tambour battant une enquête impartiale, le procureur Courroye a en réalité multiplié les actes d'allégeance judiciaire pour le bon plaisir de l'Élysée. Comme Le Monde le rapportera, il se rendra discrètement au Château à chaque moment clé de son enquête.

Le procureur, honoré de l'ordre national du Mérite par Sarkozy en 2009, n'a pas hésité à intimider les témoins gênants ou à placer sous surveillance téléphonique plusieurs journalistes du Monde un peu trop bien informés du contenu de certains procès-verbaux embarrassants pour le pouvoir.

Philippe Courroye et son adjointe avaient été mis en examen début 2012 par une juge parisienne, Silvia Zimmermann, pour « collecte illicite de données à caractère personnel » et « violation du secret des correspondances ». Mais la cour d'appel de Paris avait annulé ces mises en examen deux mois plus tard pour des raisons de forme, estimant que les deux magistrats ne pouvaient être poursuivis tant que les actes en cause n'avaient pas été définitivement annulés par la justice. Comme un serpent juridique qui se mord la queue.



Squarcini, patron de la brigade du chef. © Reuters

BERNARD SQUARCINI

[Lien avec Sarkozy : nommé préfet de police de la région PACA (2004), directeur de la DST (2007), directeur de la DCRI (2008-2012)]

La justice était sous contrôle, il fallait que la police le fût aussi. À la tête de la police nationale, Nicolas Sarkozy avait placé un ami d'enfance (Frédéric Péchenard). Les services secrets intérieurs, eux, sont revenus à un policier dévoué, Bernard Squarcini, qui a réussi à faire de la DCRI une redoutable brigade du chef.

Ainsi que plusieurs médias l'ont rapporté, le service a été mobilisé à plusieurs reprises pour placer sous surveillance les journalistes un peu trop remuants, notamment ceux de Mediapart. Dans un livre précis et sourcé paru en 2012, L'Espion du président (Robert Laffont), les journalistes Christophe Labbé et Olivia Recasens (du Point) et Didier Hassoux (du Canard enchaîné) ont publié un témoignage accablant pour celui qui était surnommé « Le Squal ». Il émanait de Joël Bouchité, ancien conseiller sécurité de Sarkozy.

« Squarcini, confiait à nos confrères ce haut fonctionnaire policier reconverti dans la préfectorale, a recréé à son côté une petite cellule presse. Des mecs chargés de se rancarder sur ce qui se passe dans les journaux, les affaires qui vont sortir, la personnalité des journalistes. Pour cela, comme pour d'autres choses, ils usent de moyens parfaitement illégaux. Leur grand truc, c'est de voler des adresses IP, la carte d'identité

des ordinateurs. Ils épient les échanges de mails, les consultations de sites. Ils sont alors au parfum de tout. Si nécessaire, ils doublent en faisant des fadettes. » Le témoin affirmait également que le même Squarcini a conservé « des camions d'archives » visant « notamment des personnalités politiques et des journalistes ».

Mis en examen pour « collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite », Bernard Squarcini a été renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris, en juin dernier, par la juge Zimmermann, pour l'espionnage illicite d'un journaliste du Monde.

Le Canard enchaîné, qui avait affirmé en novembre 2011 que le "Squale" pilotait au sein de la DCRI une cellule d'espionnage des journalistes (notamment de Mediapart), avait été poursuivi pour diffamation. Condamné en première instance, l'hebdomadaire a été relaxé, le 20 février 2014, par la cour d'appel de Paris.



Patrick Buisson, théoricien et homme d'affaires... © Reuters

PATRICK BUISSON

[Lien avec Sarkozy : conseiller au ministère de l'intérieur (2005-2007), conseiller sans fonction officielle à l'Élysée (2007-2012), contractuel de la présidence de la République pour la vente de sondages, conseiller politique pour la campagne présidentielle de 2012. Décoré de la Légion d'honneur en 2007 par l'ancien président]

L'extrême-droitisation de Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012, c'est lui. Ancien directeur de l'hebdomadaire Minute, Patrick Buisson est le fantôme du sarkozysme. Conseiller occulte de Nicolas Sarkozy, il fut également sous sa présidence un homme d'affaires avisé. La justice s'intéresse de très près à ses activités sondagières.

Patron de la société de conseil Publifact, Buisson avait signé en 2007 une juteuse convention avec la présidence de la République sans le moindre appel d'offres. La Cour des comptes s'était étonnée en 2009 de ce contrat passé sans qu'« aucune des possibilités offertes par le code des marchés publics pour respecter les règles de la mise en concurrence (...) n'ait été appliquée ». Les sommes en jeu avaient été jugées « exorbitantes » par la Cour : 1,5 million d'euros !

Le bureau et le domicile parisien de Patrick Buisson ont été perquisitionnés en avril dernier dans le cadre d'une information judiciaire ouverte dans l'affaire des sondages. Le 13 octobre 2009, lors d'une audition devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, Christian Frémont, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, avait admis une « anomalie » dans le contrat accordé à Patrick Buisson. C'est le moins que l'on puisse dire.

Oiseau de malheur pour le sarkozysme, Patrick Buisson est aujourd'hui au banc des pestiférés à l'UMP depuis la diffusion par la presse d'extraits d'enregistrements clandestins qu'il a réalisés, à l'Élysée, sous le règne de Sarkozy.

FRANÇOIS PÉROL

[Lien avec Sarkozy : directeur de cabinet adjoint au ministère de l'économie et des finances (2004-2005), secrétaire général adjoint de la présidence de la République (2007-2009)]



François Pérol, le banquier de l'Élysée. © DR

Il est discret, c'est un banquier. Ancien haut fonctionnaire au ministère de l'économie, François Pérol est passé par la banque Rothschild entre 2005 et 2007 avant de rejoindre Nicolas Sarkozy à l'Élysée, au poste de secrétaire adjoint de la présidence de la République, où il était chargé de toutes les grandes questions économiques. Les deux hommes avaient brièvement travaillé ensemble à Bercy quand Sarkozy était ministre des finances.

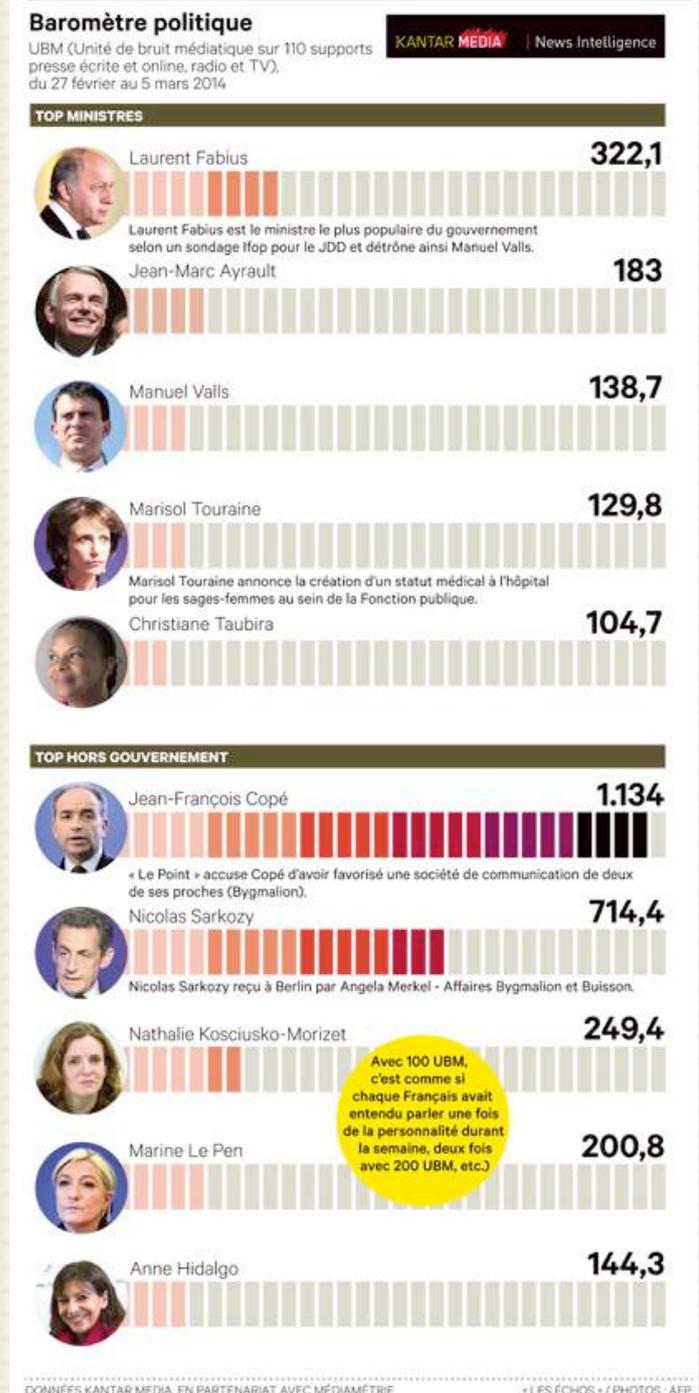
À l'Élysée, parmi les dossiers que François Pérol a eu à traiter, figurait l'épineuse fusion des Caisses d'épargne et des Banques populaires pour créer un géant bancaire, la BPCE. Quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir : sitôt le rapprochement des deux banques entériné en février 2009, François Pérol est parti en prendre la tête. Un "pantouflage" en bonne et due forme, qui vaut aujourd'hui à ce proche de Sarkozy d'être au cœur d'une information judiciaire pour « prise illégale d'intérêts » menée par le juge Roger Le Loire.

L'enquête vise à établir si François Pérol, dont le nom est également cité dans l'affaire Tapie, a contrevenu aux dispositions du code pénal qui interdisent à toute personne ayant disposé de l'autorité publique sur une entreprise privée de passer ensuite à son service. Il a été mis en examen en février dernier.

II) Les politiques les plus médiatisés : Copé et Sarkozy boostés par les «affaires»

Par Henri Gibier

Les membres du gouvernement, Premier ministre compris, réalisent des scores médiocres en termes de visibilité dans les médias, selon le baromètre hebdomadaire exclusif réalisé par Kantar pour «Les Echos». Et ceux des personnalités de l'opposition s'envolent littéralement.



C'était un peu le monde à l'envers sur la scène médiatique au cours de la folle semaine qui s'achève. Si les membres du gouvernement Ayrault, Premier ministre compris, réalisent des scores médiocres en termes de visibilité dans les médias, selon le baromètre hebdomadaire exclusif réalisé par Kantar pour «Les Echos», ceux des personnalités de l'opposition s'envolent littéralement. Jean-François Copé, qui végétait lors de nos précédentes enquêtes, est propulsé au niveau record de 1.134 «unités de bruit médiatique». Autrement dit, c'est un peu comme si chaque Français avait entendu parler durant les derniers jours, dans les journaux, sur la radio ou la télévision, au moins dix fois du président de l'UMP ! Nicolas Sarkozy, décidément abonné à la place de numéro deux, voit son indice de visibilité remonter, lui aussi, spectaculairement.

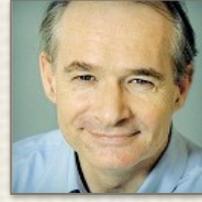
C'est que si les leaders de la droite ne sont plus aux affaires, ils baignent en revanche dans les «affaires». Les conditions pour le moins embrouillées dans lesquelles le consultant en communication Bygmalion, proche de Jean-François Copé, a effectué certaines prestations pour l'UMP et la campagne de l'ancien chef de l'Etat, ont valu beaucoup de gros titres aux deux dirigeants de la droite. Et les enregistrements clandestins par Patrick Buisson, un conseiller de l'ombre, des conversations qu'il avait avec Nicolas Sarkozy, continuent encore de faire le buzz dans tous les médias, au grand dam de l'ex-président de la République. A ce rythme, celui-ci a de grandes chances de se retrouver au top du Top la semaine prochaine.

Derrière ces deux hommes, la chute est brutale, notamment pour les ministres, comme s'ils étaient déjà un peu en voie d'effacement de l'actualité, à l'approche d'un remaniement jugé imminent par de nombreux observateurs de la vie politique. Seul fait marquant de ce côté-là (François Hollande n'est pas pris en compte par le baromètre de Kantar Media), la première place de Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères, très en pointe sur le dossier ukrainien, et favori des rumeurs de changement de Premier ministre, qui détrône... Jean-Marc Ayrault, et distance l'autre «nominé» pour Matignon, Manuel Valls. Un indice à tous les sens du terme...

lesechos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Chevènement peut-il encore représenter Fabius en Russie ?



Par Vincent Jauvert

Jean-Pierre Chevènement, représentant spécial de Fabius pour la Russie, semble plus proche des thèses du Kremlin sur l'Ukraine que de celles du Quai d'Orsay. Peut-il rester ?



Laurent Fabius et Jean Pierre Chevènement. (FAYOLLE/SIPA)

Depuis le début de la crise en Crimée, Jean Pierre Chevènement s'exprime beaucoup. A la radio, à la télévision et longuement dans "Le Figaro" de ce vendredi 8 mars. Ses interventions, souvent intéressantes, posent un problème au Quai d'Orsay.

En tant que parlementaire, le sénateur du Territoire de Belfort a évidemment le droit de s'exprimer comme il l'entend sur tous les sujets. Seulement voilà : depuis octobre 2012, Jean-Pierre Chevènement est officiellement le représentant spécial de Laurent Fabius pour la Russie. A ce titre, n'est-il pas tenu à un certain devoir de réserve ?

Depuis quelques jours, ses points de vue semblent plus proches des thèses défendues par le Kremlin que celles portées par le Quai d'Orsay. Alors que le gouvernement français a "condamné" la prise de contrôle militaire de la Crimée par la Russie, Jean-Pierre Chevènement n'a pas, à notre connaissance, émis la moindre critique à ce sujet contre le Kremlin. Rien sur son blog, pourtant tenu très régulièrement, rien dans son interview au "Figaro". Plus curieux encore : à une semaine

d'un référendum sur le rattachement de la Crimée à la Russie, scrutin considéré comme "illégal" par Paris, le sénateur assure que la presqu'île est "historiquement russe".

"On peut tout aussi bien appeler cela un coup d'Etat"

Ce n'est pas tout. Alors que la France s'est réjouie de la nomination d'un nouveau gouvernement à Kiev qu'elle a immédiatement reconnu, Jean-Pierre Chevènement affirme, lui, à l'instar du Kremlin, que la légitimité des nouvelles autorités ukrainiennes "n'est pas évidente". A propos de la destitution de Ianoukovitch et du changement de pouvoir votés par les députés ukrainiens, il ajoute même, en écho aux déclarations russes : "on peut tout aussi bien appeler cela un coup d'Etat".

Enfin, tandis que Laurent Fabius assure que les changements politiques opérés en Ukraine à partir du 22 février sont conformes à l'accord que les trois ministres européens ont passé la veille avec Ianoukovitch, Jean Pierre Chevènement assure lui que cet accord "a été vidé de sa substance".

Bref, le président d'honneur du Mouvement Républicain et Citoyen (MRC) n'est pas d'accord avec les positions du gouvernement français sur l'Ukraine. Ses arguments ne sont pas forcément tous infondés. Mais peut-il les énoncer et demeurer représentant spécial de la France pour la Russie ? Au Quai d'Orsay, ils sont de plus en plus nombreux à en douter. "Comme il l'a dit lui-même : dans ce cas là, on doit démissionner ou fermer sa g....", confie un officiel français.

Vincent Jauvert - Le Nouvel Observateur

IV) Municipales: le Front national entre faux candidats et vrais nazis

La série des têtes et de liste ou colistiers du FN dont les propos racistes, xénophobes ou les sympathies idéologiques radicales contreviennent à la ligne de dédramatisation et de nettoyage du parti se poursuit. En dehors de ces vrais candidats sulfureux, le parti est soupçonné de s'adjoindre quelques «faux candidats» pour boucler des listes

Par Olivier Biffaud



Le 1er mai 2012 place de l'opéra à Paris Benois Tessier
REUTERS

«Le poumon!» «Le poumon!» «Le poumon, vous dis-je.» Qui n'a pas en tête quelques bribes de cette tirade du Malade imaginaire? Face à Argan, hypochondriaque impénitent, sa servante frondeuse, Toinette, ne donne qu'une seule et unique cause à tous les maux dont il se dit atteint: le poumon.

C'est à cet effet de répétition que fait inmanquablement penser la chronique des dérapages racistes et homophobes en tous genres qui émaillent, depuis plusieurs mois, la campagne des élections municipales. Jusqu'à ce dernier mais peut-être pas ultime épisode de candidats enrôlés «malgré eux» sur des listes, à leur insu. La justice, qui est saisie, dira si c'était «à l'insu de leur plein gré», comme l'avait dit sur un Tour de France le cycliste dopé Richard Virenque. Du comique à la Molière, sans doute.

En l'espèce, l'affaire est bien moins comique. Car, ici, il ne s'agit plus du poumon, mais du Front national. La récurrence de l'apparition du nom et du sigle du parti d'extrême droite dans toutes ces affaires à un côté inquiétant. C'est comme au Loto: tous les vainqueurs ont joué mais tous les joueurs ne sont pas gagnants.

Bien sûr, tous les candidats du FN ne sont pas racistes, homophobes, admirateurs du IIIe Reich, porteurs de tatouages d'une division de la Waffen-SS ou en lice sans le savoir... mais force est de constater que, dans cette campagne, tous ceux qui se sont repérés comme tels étaient candidats du FN. Certains ne le sont plus. Et certains ont même été exclus du parti qui, officiellement, est en recherche de respectabilité.

Mais à bien y regarder, pourtant, il n'existe aucun autre parti politique en France qui présente une

telle densité de militants ou de sympathisants engagés à ses côtés dont le comportement public, l'affichage sur les réseaux sociaux et la fascination ou les sous-entendus idéologiques sont aussi «border line». Quand la ligne jaune n'est pas tout simplement dépassée, ce qui met en lumière, pour quelques jours, des attitudes scandaleuses et des propos d'exclusion venimeux.

La série a débuté en septembre 2013. Un candidat pressenti pour conduire la liste du FN à Neuville-en-Ferrain, dans le Nord, laisse éclater sa «xénophobie» sur sa page Facebook. On y voit brûler un drapeau israélien accompagné de la mention «Ici c'est la France». Manipulation antisémite habituelle à la sauce antisioniste. Le député Gérard Darmanin (UMP) écrit à Marine Le Pen pour faire cesser ces «images» et ces «propos» incitant à «la haine raciale». Exit le candidat qui est exclu du parti. La sanction passe mal dans certains secteurs de l'extrême droite proches de Bruno Gollnisch qui lui-même soutient la décision, de façon très alambiquée, sur son blog.

Ensuite, le dérapage se déplace à Strasbourg. En présentant son programme, l'avocat qui doit conduire la liste FN n'y va pas avec le dos de la cuiller: déplacement forcé des Roms devant le consulat de Roumanie, chiens de défense pour les policiers municipaux, retour de la punition dans les écoles... Le tout est à l'avenant.

C'est plus la forme que le fond qui déplaît aux instances nationales. On le lui fait savoir, il préfère se démettre. On le remplace. Au bout du compte, il ne parviendra pas à constituer une liste concurrente, en raison de la parité obligatoire, faute de combattantes.

Au même moment, l'émission Envoyé spécial de France 2 fait un zoom sur la tête de liste du FN à Rethel, dans les Ardennes. Présentée comme le nouveau visage du parti, fan de «Marine», la jeune femme en question est juste raciste à souhait. Sur sa page Facebook, elle compare la ministre de la justice à un singe. Evidemment, elle n'y voit aucun mal puisqu'à ses yeux Christiane Taubira n'est rien d'autre qu'une «sauvage». Comprenez, elle n'a rien à voir avec un être humain. Là aussi, la direction du FN tranche dans le vif. Exclusion à la clé.

Apparemment, ce nettoyage à la chaîne n'empêche pas de voir encore émerger, ici ou là, quelques candidats au langage direct, celui là même que les dirigeants du Front ne veulent plus

voir étaler à toute liberté sur la place. Selon plusieurs témoignages publiés alors par les médias, c'est précisément celui là qui est utilisé en privé ou dans les huis clos militants. En novembre, les regards se tournent vers Rixheim, une commune du Haut-Rhin.

Au lendemain de la victoire du FN à la cantonale partielle de Brignoles (Var), la jeune pousse frontiste qui doit conduire la liste à Rixheim trouve subtil de faire le tweet suivant (effacé depuis):

«A Brignoles, ce matin, die Ausweise (papiers d'identité) étaient à retirer en sous-préfecture».

Sa référence à l'occupation allemande, dont on ne saura jamais si elle relève de l'espoir ou de la bêtise, est présentée par l'intéressé comme de l'humour mais cet humour, en période électorale, n'est pas prisé au siège du Front national. Lui aussi passe à la trappe. Au grand dam d'un autre candidat d'extrême droite, tête de liste à Widensolen, qui lui apporte son soutien au nom de la liberté d'expression.

«Dans tous les groupes humains, il y a forcément des débordements et on ne peut pas contrôler tout le monde.» Cette ligne de défense est celle adoptée par le secrétaire départemental du FN en Haute-Garonne pour éviter la nouvelle tuile qui tombe à Saint-Alban. Cette fois-ci, ce n'est pas un candidat qui dérape mais une candidate qui dénonce les dérapages et «l'ambiguïté» du Front.

Candidate du parti à la mairie, une jeune femme décide de jeter l'éponge en constatant qu'il y a «un décalage entre la discours de Marine et celui de la base militante». Elle est d'origine algérienne et elle ne supporte plus «les blagues vaseuses sur les Arabes et les homos».

Après avoir passé Noël et la Saint-Sylvestre sans encombre, le Front national renoue avec les accointances gênantes au début 2014. En février, il entre dans la séquence «tatouage et nazisme». Un des colistiers du FN à Châteauroux est rattrapé par une photo déposée, sans doute par mégarde, sur Facebook.

On y voit son épaule gauche portant un magnifique tatouage représentant un blason. Sauf que ledit blason est celui de la 33. Waffen-Grenadier-Division, c'est-à-dire la Division SS Charlemagne, celle des volontaires français qui portaient l'uniforme allemand pendant la Seconde

guerre mondiale pour «combattre le bolchévisme». Cet emblème n'est pas nature à ébranler la tête de liste du parti qui après réflexion –et probablement conseil venu d'en haut– finit quand même par se séparer de cet encombrant compagnon.

Rebelote, le 7 mars. Le site de l'Express publie un article avec photos consacré à une candidate de liste FN de Nevers (Nièvre) qui ne cache pas son admiration pour le régime hitlérien. Elle pose devant le symbole du nazisme: un drapeau frappé de la croix gammée.

Mais ses penchants ne s'arrêtent pas là puisqu'elle est aussi fascinée par le Klu Klux Klan et par le Bloc identitaire (groupe d'ultra-droite français), comme si elle voulait démontrer qu'il existe une certaine continuité entre tous ces mouvements. Cette mise en ligne montre en tout cas, s'il en était encore besoin, que les adeptes des thèses radicales, voire raciales, ne se sentent pas trop mal au sein de ce parti.

«Le poumon, le poumon, vous dis-je!» Et voilà que tombent quelques cas de candidats «malgré eux» au moment où les listes deviennent publiques. Et une fois encore, c'est le Front national qui est au centre de la polémique.

Comme si, en dehors de ses vrais candidats sulfureux, le parti était aussi obligé de s'adjoindre quelques «faux candidats» pour boucler une liste, ici ou là. Au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, 22 des 35 candidats du FN auraient été mystifiés en signant une formule dont ils n'avaient pas compris qu'il les jetait dans la course municipale.

Le préfet a donc retiré la liste. Marine Le Pen assure que les tribunaux lui rendront justice et glisse au passage, gros sous-entendu à l'appui, que Laurent Fabius est justement candidat sur la liste socialiste... au Grand-Quevilly.

Cependant le ministre des affaires étrangères n'est pas candidat à Orléans où le parti d'extrême droite fait figurer un couple de 90 ans d'âge dont le mari ignorait qu'il était en lice et dont l'épouse est atteinte de la maladie d'Alzheimer. La présidente du Front national a raison de reconnaître «un manque de prudence». C'est le moins qu'elle pouvait faire!

slate;fr-Olivier Biffaud

V) UMP: "certains" devront "s'expliquer" après les municipales, selon Fillon



François Fillon en meeting à Bordeaux le 6 mars 2014
© Nicolas Tucac

L'ancien Premier ministre François Fillon affirme dans un entretien au Parisien dimanche que "certains" devront "s'expliquer sur la situation" de l'UMP après...

L'ancien Premier ministre François Fillon affirme dans un entretien au Parisien dimanche que "certains" devront "s'expliquer sur la situation" de l'UMP après les élections municipales.

En cas de défaite de l'UMP aux municipales, qui en portera la responsabilité ? Jean-François Copé, le président du parti ? "Je pense que nous allons gagner ces élections. Cela ne devra pas nous dispenser de nous interroger et pour certains de s'expliquer sur la situation de notre parti", répond M. Fillon.

Les enregistrements de Patrick Buisson et l'information judiciaire ouverte sur un trafic d'influence présumé révélé vendredi par Le Monde augurent-ils d'élections municipales défavorables à l'UMP ? "J'espère que non. Il nous reste deux semaines pour faire bloc derrière nos candidats. Rien ne doit venir interférer le mouvement en leur faveur. Je me garde donc bien de commenter les polémiques touchant notre famille politique", assure le député de Paris.

"Nous sommes tous écoeurés par ces affaires, mais je pense que pour la majorité des électeurs, le choix se fera en fonction des personnalités et des enjeux locaux, en réponse à l'action

gouvernementale désastreuse et à l'oppression fiscale insupportable", espère-t-il.

L'ancien Premier ministre répète toutefois le qualificatif qu'il avait déjà employé concernant les enregistrements clandestins réalisés par l'ancien conseiller controversé de Nicolas Sarkozy: "C'est répugnant! Jusqu'à maintenant je me suis toujours tenu à l'écart de ces gens-là. Les méthodes qu'ils pratiquent et les discours qu'ils tiennent font du mal à la démocratie et vont à l'encontre des valeurs que je défends".

"Aujourd'hui, assure-t-il, se tenir à l'écart n'est plus suffisant. Il faut les combattre. Ces gens-là n'ont rien à faire dans une famille politique comme la nôtre."

M. Fillon assure au sujet de M. Buisson qu'il l'a "croisé une fois, à la fin de la campagne présidentielle, lors d'une réunion où il expliquait... pourquoi on allait gagner."

publicsenat.fr

VI) Nevers : une candidate FN s'affiche avec le drapeau nazi



Sur Facebook, Séverine Amelot figure sur plusieurs photos devant un drapeau nazi. | Facebook

Séverine Amelot, une candidate de la liste du Front national à Nevers, figure dans plusieurs photos publiées sur son profil Facebook devant un drapeau nazi, des agissements « condamnés » par la tête de liste frontiste dans la ville, Christophe Gaillard, tandis que Marine Le Pen n'y a vu qu'« un problème sur 22 000 » candidats Front national.

M. Gaillard ne peut exclure Mme Amelot de sa liste, celle-ci étant officiellement déposée. « Je

condamne fermement cette personne et ces agissements », a-t-il affirmé, confirmant une information de L'Express.fr. Séverine Amelot a publié sur sa page Facebook trois photos où elle figure en compagnie de proches devant un drapeau nazi, et une photo où elle pose devant un char d'assaut vêtu d'un t-shirt sur lequel se trouve le blason de la division de Waffen-SS Charlemagne.

M. Gaillard a expliqué avoir repris la tête de liste FN récemment, « il y a un mois », et s'être à l'occasion séparé de plusieurs personnes « pour des raisons similaires ». Mme Amelot « n'est pas encartée au FN », a-t-il assuré, et ne participe pas activement aux réunions. Il a précisé ne pas avoir « mené d'investigations sur tous ses colistiers » et n'être pas au courant des photos et commentaires postés sur la page Facebook de Mme Amelot.

« ANECDOTIQUE » POUR MARINE LE PEN

Pour preuve de sa bonne foi, il a argué de son passé associatif à SOS Racisme et à la Ligue des droits de l'homme dans le département de la Nièvre. Mais, a-t-il ajouté, il est désormais « pieds et poings liés » car une fois la liste déposée à la préfecture il ne peut la changer. « Au deuxième tour, elle sera exclue de la liste », a-t-il dit.

En marge d'une conférence de presse à Forbach (Moselle), la patronne du Front national, Marine Le Pen, a relativisé : « On a près de 22 000 candidats. On n'est pas policiers, on ne les passe pas au scanner. Il n'y a que les médias pour passer au scanner les candidats du FN. Si on faisait la même chose chez d'autres partis on découvrirait peut-être des choses. [...] Un problème sur 22 000, c'est anecdotique. »

« Maintenant, on ne peut plus la sortir de la liste (...). Ce qui est rassurant, c'est qu'elle est 21e donc elle n'a aucune chance d'être élue », a ajouté la députée européenne.

lemonde.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Sarkozy sur écoute: "Que vous soyez puissant ou misérable, la justice est la même"

Par L'EXPRESS.fr

Le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone a estimé dimanche que pour rétablir la confiance des Français, ébranlée par une série d'affaires touchant la classe politique, "il faut que la justice passe".



Le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone le 19 février 2014 dans l'hémicycle

[afp.com/Pierre Andrieu](http://afp.com/Pierre-Andrieu)

Les écoutes des conversations de Nicolas Sarkozy avec son avocat sont légales, selon le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone. "Si on a un doute sur un avocat, il peut être écouté", il faut juste prévenir son bâtonnier, a indiqué le parlementaire socialiste lors du Grand Rendez-vous sur Europe 1/Le Monde/i-Télé. "Que vous soyez puissant ou misérable, la justice est la même", a-t-il affirmé à propos de procédures visant l'ancien chef de l'Etat.

Dans une lettre ouverte, des avocats avaient dénoncé ces écoutes. "Que le secret professionnel, socle de la défense, garantie fondamentale des libertés individuelles dans un Etat de droit, fasse l'objet d'atteintes graves et répétées, menace l'essence même de notre profession d'avocat et son indépendance".

Quant à l'ancien conseiller controversé de Nicolas Sarkozy Patrick Buisson, qui a enregistré ses conversations privées, le président de l'Assemblée nationale a estimé que le fait qu'il "ait pu avoir sa place dans le quinquennat précédent, c'est très inquiétant."

"La transparence existe"



Evoquant la contre-attaque de Jean-François Copé qui, soupçonné d'avoir favorisé une entreprise de ses proches au détriment des finances de l'UMP, avait proposé de renforcer la transparence des partis politiques et des médias, M. Bartolone l'a qualifié de "carte de défausse" de ce dernier. "La transparence existe, le travail fait par la commission qui vérifie les comptes des partis politiques est largement suffisant", a-t-il dit.

M. Copé "se retrouve avec un caillou dans sa chaussure pour ne pas dire un euro" et "essaie de vous faire le coup de magicien: pour cacher son jeu, il attire l'attention sur autre chose", a-t-il poursuivi.

Avec AFP

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue